

COMMUNE DE RETOURNAC
PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 3 Avril 2023 à 20h00, en Mairie « Salle du Conseil Municipal »

1- Appel des présents

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA, Sébastien VINCENT

Absents excusés représentés : Raoul GANIVET a donné procuration à Madame Carole GIGANT, Patrice WAUTHIER a donné procuration à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Jean-Yves AUBERT a donné pouvoir à Monsieur Pierre ASTOR

Absent excusé non représenté : Daniel DILITTA

2- Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Public : 4 personnes

Représentants de la presse : M. David LUMINIER (La Tribune 43), Mme Jacqueline GANIVET (L'Eveil)

Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 3 Avril 2023

5-Finances

- 5.1 Approbation des Comptes de Gestion Exercice 2022
- 5.2 Comptes Administratifs Exercice 2022
- 5.3 Affectation des Résultats des sections de Fonctionnement de l'exercice 2022
- 5.4 Vote des taux d'imposition des taxes locales directes pour l'exercice 2023
- 5.5 Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023
- 5.6 Budgets Primitifs Exercice 2023
- 5.7 Subventions aux services rattachés
- 5.8 Fongibilité des crédits
- 5.9 Opération « Façades »
- 5.10 Gymnase : Tarifs de location des salles

6-Musée

- 6.1 Dentelles, ouvrages et éditions à intégrer dans le stock de la boutique
- 6.2 Tarifs régie Musée

3-Approbation du compte-rendu de la séance du 23 Février 2023 à l'unanimité sans observations ni remarques

4- Relevé des décisions prises en vertu des délégations d'attribution du Maire

DM 2023-005 en date du 01/03/2023 : Convention de mise à disposition de locaux, 12 Place du Onze Novembre, à titre gracieux entre le Département (permanences des assistantes sociales) et la Commune, pour une durée de 3 ans reconductible tacitement

DM 2023-006 en date du 02/03/2023 : Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle financière pour l'aide au poste de responsable du Musée – Participation de la DRAC pour l'année 2023 fixe à 15 785 €

Anne-Sylvie Mirmand : il s'agit de la somme prévue dans la convention soit 40% sur la 2^e année.

• **5.1 Approbation des Comptes de Gestion Exercice 2022 du budget général et des budgets annexes EAU, Assainissement et Maison de Santé Pluridisciplinaire** (présentation par Mme Anne-Sylvie Mirmand, Adjointe)

Soumettre à l'approbation les comptes de gestion de l'exercice comptable 2022, établis par le Trésorier, retraçant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire

Budget Général Commune	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES			
Prévisions Budgétaires	4 096 219,00	4 403 631,32	8 499 850,32
Recettes nettes	722 590,91	3 661,148,94	4 383 739,85
DEPENSES			
Prévisions Budgétaires	4 096 219,00	4 403 631,32	8 499 850,32
Dépenses nettes	1 467 850,45	2 909 170,13	4 377 020,58
Résultat de l'exercice	- 745 259,54	+ 751 978,81	+ 6 719,27

Anne-Sylvie Mirmand : Résultat d'exercice négatif pour la section d'investissement à 745 259,54 €

En section de fonctionnement, résultat d'exercice de 751 978,81 € représentant la capacité d'autofinancement dégagée. Capacité équivalente à l'excédent dégagé en 2021 malgré les hausses connues en 2022

Approbation du Compte de Gestion Ex 2022 COMMUNE

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Budget Annexe EAU	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES			
Prévisions Budgétaires	340 808,00	355 551,70	696 359,70
Recettes nettes	60 526,00	141 135,24	201 661,24
DEPENSES			
Prévisions Budgétaires	340 808,00	355 551,70	696 359,70
Dépenses nettes	58 909,41	184 517,54	243 426,95
Résultat de l'exercice	+ 1 616,59	- 43 382,30	- 41 765,71

Approbation du Compte de Gestion Ex 2022 EAU

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Budget Annexe ASST	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES			
Prévisions Budgétaires	893 027,56	312 102,19	1 205 129,75
Recettes nettes	64 062,00	122 452,93	186 514,93
DEPENSES			
Prévisions Budgétaires	893 027,56	312 102,19	1 205 129,75
Dépenses nettes	38 116,28	93 364,50	131 480,78
Résultat de l'exercice	+ 25 945,72	+ 29 088,43	+ 55 034,15

Approbation du Compte de Gestion Ex 2022 ASSAINISSEMENT

Pour à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Budget Annexe MSP	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES			
Prévisions Budgétaires	1 856 890,00	229 550,45	2 086 440,45
Recettes nettes	976 390,10	22 393,14	998 783,24
DEPENSES			
Prévisions Budgétaires	1 856 890,00	229 550,45	2 086 440,45
Dépenses nettes	951 880,25	49 775,75	1 001 656,00
Résultat de l'exercice	+ 24 509,85	-27 382,61	- 2 872,76

Approbation du Compte de Gestion Ex 2022 MSP

Pour à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pierre Astor : avant de voter, différentes choses. Nous approuvons les comptes de gestion qui sont bien sur conformes ?

Anne-Sylvie Mirmand : Je ne l'ai pas précisé. Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier et sont conformes aux comptes administratifs établis par la collectivité. Nous les détaillerons au 2^e point. Les comptes administratifs affichent les mêmes résultats.

Pas d'autres remarques

5.2 Compte Administratif Exercice 2022 COMMUNE

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 114 468,09		801 993,32		1 916 461,41
Opérations de l'exercice	1 467 850,45	722 590,91	2 909 170,13	3 661 148,94	4 377 020,58	4 383 739,85
Totaux	1 467 850,45	1 837 059,00	2 909 170,13	4 463 142,26	4 377 020,58	6 300 201,26
Résultats de clôture		369 208,55		1 553 972,13		1 923 180,68

COMMUNE - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Fonctionnement Dépenses	2 672 721,49	2 661 315,17	4 403 631,32	2 909 170,13
011-Charges à caractère général	984 108,38	1 082 278,48	1 354 860,00	1 277 568,50
012-Charges de personnel	1 344 184,18	1 292 626,06	1 405 800,00	1 379 687,38
014-Atténuations de produits	98 458,44	82 289,91	86 000,00	75 352,91
65-Autres charges de gestion	140 526,82	99 096,14	503 802,00	103 657,17
66-Charges Financières	74 848,07	58 491,45	50 000,00	45 584,77
67-Charges exceptionnelles	11 170,60	9 089,28	500,00	37,40
68 – Provisions			6 000,00	
023-Virement section investissement			969 387,32	
042-Opération d'ordre	19 425,00	37 443,85	27 282,00	27 282,00

	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Fonctionnement Recettes	3 413 829,78	3 463 308,49	4 403 631,32	3 661 148,94
002-Excédent reporté			801 993,32	
013-Atténuations de charges	36 276,92	6 339,01	40 000,00	3 377,02
70-Produits des services	122 131,16	135 318,51	136 000,00	180 857,53
73-Impôts Taxes	1 407 847,00	1 514 749,06	1 585 559,00	1 639 588,79
74-Dotations	1 609 843,45	1 581 082,20	1 609 329,00	1 627 498,69
75-Autres produits de gestion	175 191,81	158 671,94	150 750,00	154 110,05
77-Produits exceptionnels	5 702,60	8 969,54	5 000,00	22 512,64
042-Opérations d'ordre	56 836,84	58 178,23	75 000,00	33 204,22

COMMUNE - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Investissement Dépenses	1 121 793,46	937 653,94	4 096 219,00	1 467 850,45
040-Opération d'ordre	56 836,84	58 178,23	211 628,00	33 204,22
16-Emprunts	416 606,04	311 445,05	320 000,00	313 611,92
20-Immobilisations incorporelles		45 900,00	97 000,00	43 794,00
204-Subventions d'équipements	5 749,44	55 671,84	240 000,00	13 356,48
21-Immobilisations corporelles	17 755,24	237 145,31	1 151 760,00	403 652,35
23-Immobilisations en cours	624 845,90	229 313,51	2 075 831,00	660 231,48

	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Investissement Recettes	2 450 975,07	1 667 481,01	4 096 219,00	722 590,91
001 – Solde d'exécution reporté			1 114 468,09	
021-Virement section de fonctionnement			969 387,32	
024-Produits de cessions			50 000,00	
040-Opération d'ordre	19 425,00	37 443,85	163 910,00	27 282,00
10-Dotations	847 667,00	1 389 849,14	120 000,00	156 618,46
13-Subvention d'investissement	832 773,07	239 188,02	677 981,00	538 354,75
16-Emprunts	750 510,00	1 000,00	1 000 472,59	
27-Autres immobilisations	600,00			
23-Immo en cours				335,70

Pierre Astor : quel est le montant de la DETR gymnase perçue en 2022 ?

Anne-Sylvie Mirmand : DETR obtenues en 2018 et 2019 dont le solde a été perçue en 2022 après paiement de l'ensemble des décomptes généraux.

DETR 2018 : 47 987 € – DETR 2019 : 164 285,70 €

Pierre Astor : la subvention de la DRAC pour l'emploi du directeur apparait dans ce chapitre ?

Anne-Sylvie Mirmand : en recette de fonctionnement au chapitre 74 en dotation

Pierre Astor : J'aurai souhaité connaître sur le budget général le total des recettes (des entrées du musée et de la boutique)

Anne-Sylvie Mirmand : 12 785,91 € pour les entrées, 3425,55 € pour la boutique

Après présentation de l'ensemble des comptes administratifs, Mme Patricia GOUDARD, Maire, laisse la présidence de la séance à Mme Brigitte ROCHE.
; Mme Patricia GOUDARD quittant la séance.

Vu l'avis favorable de la Commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Observations pour le vote du Compte Administratif de la Commune

Pierre ASTOR : Concernant mon abstention sur le vote des comptes administratifs : l'ensemble de ces documents doivent être joints à la séance de ce jour et ils ne l'ont pas été. Cela fait 3 ans que je le demande. La commission finances a eu lieu jeudi et nous l'avons su un peu tardivement. Pour un conseiller non membre de cette commission, il ne peut disposer de ces documents pour préparer le conseil municipal. Cela est dommage et nous pourrions y remédier facilement. Je ne mets pas en doute le compte établi par le Trésorier.

Anne-Sylvie Mirmand : les dates des commissions et du conseil ont été calées lors de la dernière séance du conseil (23/02/23).

Pierre Astor : j'avais peut-être mal compris qu'il n'y avait qu'une commission pour les associations à laquelle j'ai participé. Après nous avons reçu la convocation pour l'autre commission finances.

Anne-Sylvie Mirmand : comme nous ne pouvions pas faire les commissions 2 jeudis de suite, nous avons demandé quand faire la commission préparatoire au vote du budget. Ce n'est pas une obligation pour une commune de notre strate (-3500 habitants) de joindre à la convocation le rapport de présentation.

Antoine Maleysson : Je m'abstiens aussi. Ces documents ont une importance pour avoir une bonne lecture malgré la commission qui s'est tenue à la date annoncée en conseil municipal. Avoir ces documents est indispensable pour savoir où l'on va.

Corinne Targhetta : je m'abstiens aussi. Je ne suis pas contre ou je m'abstiens pas car je suis dans l'opposition avec Pierre mais je ne peux pas approuver quelque chose que je ne comprends pas et que je découvre au dernier moment.

Approbation du Compte Administratif Ex 2022 COMMUNE et Arrêt des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 4 (Pierre Astor, Jean-Yves Aubert, Corinne Targhetta, Antoine Maleysson)

5.2 Compte Administratif Exercice 2022 - Budget Annexe ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		159 268,02	159 551,70		159 551,70	159 268,02
Opérations de l'exercice	58 909,41	60 526,00	184 517,54	141 135,24	243 426,95	201 661,24
TOTAUX					402 978,65	360 929,26
Résultats de clôture		160 884,61	202 934,00		42 049,39	

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Considérant que Mme Brigitte ROCHE a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif

Considérant que Mme le Maire a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif

Approbation du Compte Administratif Ex 2022 budget Annexe AEP et Arrêt des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Pour 19 – Contre : 0 – Abstention : 2 (Pierre Astor – Jean-Yves Aubert)

AEP - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Fonctionnement Dépenses	134 352.39	160 367,98	355 551,70	184 517,54
002-Résultat d'exploitation reporté			159 551,70	
042-Opération d'ordre	61 805.03	58 628,00	61 000,00	60 526,00
011-Charges à caractère général	59 648.93	88 884,86	120 000,00	111 344,88
65-Autres charges de gestion	12 898.43	12 855,12	15 000,00	12 646,66
66-Charges financières	0.00			
Fonctionnement Recettes	143 034.36	133 880,84	355 551,70	141 135,24
042-Opération d'ordre	9 246.53	8 519,88	7 500,00	7 352,00
70-Ventes de produits	133 787.83	125 360,96	125 000,00	133 783,24
74-Subvention d'exploitation	0.00		223 051,70	

Anne-Sylvie Mirmand : Chapitre 011 – en 2022 nous avons payé 5 trimestres à la commune de Beaux (3è & 4è trimestre 2021 + les 3 1^{er} trimestres de 2022)

Antoine Maleysson : en commission nous avons parlé des 5 trimestres. Il serait bon de le rappeler ici pour l'ensemble des conseillers.

Anne-Sylvie Mirmand : en 2022 nous avons payé 5 trimestres. Nous avons convenu avec le Trésorier et la Commune de Beaux (qui nous facture) qu'en 2023 nous payerons le dernier trimestre 2022 et les 4 trimestres de 2023. En 2024 nous partirons sur 4 trimestres par an. Le dernier trimestre sera appelé sur la base d'un prévisionnel qui sera ensuite régularisé sur la base réelle de consommation auprès du Sipep.

Pas d'autres questions

AEP - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Investissement Dépenses	43 019,44	91 197,61	340 808,00	58 909,41
040-Opération d'ordre	9 246,53	8 519,88	7 500,00	7 352,00
041-Opérations patrimoniales	2 710,41		13 308,00	
16-Emprunt	0,00			
21-Immobilisations corporelles	0,00		20 000,00	
23-Immobilisations en cours	31 062,50	82 677,73	300 000,00	51 557,41
Investissement Recettes	67 225,85	58 628,00	340 808,00	60 526,00
001-Solde d'exécution			159 268,02	
040-Opération d'ordre	61 805,03	58 628,00	61 000,00	60 526,00
041-Opérations patrimoniales	2 710,41		13 308,00	
27-Autres Immo financières	2 710,41		13 308,00	
16-Emprunt			93 923,98	



Travaux AEP à Vousse, Jussac
et Rue Henri Pontvianne

5.2 Compte Administratif Exercice 2022 Budget Annexe Service ASSAINISSEMENT

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		589 975,37		199 398,19		789 373,56
Opérations de l'exercice	38 116,28	64 062,00	93 364,50	122 452,93	131 480,78	186 514,93
TOTAUX	38 116,28	654 037,37	93 364,50	321 851,12	131 480,78	975 888,49
Résultats de clôture		615 921,09		228 486,62		844 407,71

Anne-Sylvie Mirmand : L'excédent de clôture est excédentaire. Avec l'engagement de la mise à jour du diagnostic assainissement, en 2022, duquel va découler des programmes de travaux d'assainissement conséquents à accomplir, il est nécessaire de provisionner.

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Considérant que Mme Brigitte ROCHE a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif

Considérant que Mme le Maire a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif

Approbation du Compte Administratif Ex 2022 Budget Annexe ASSAINISSEMENT et Arrêt des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Pour : 19 - Contre : 0 - Abstention : 2 (Pierre Astor – Jean-Yves Aubert)

ASST - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Fonctionnement Dépenses	75 356.51	97 746,51	312 102,19	93 364,50
011-Charges à caractère général	8 063.55	32 119,31	50 430,00	28 820,41
66-Charges financières	3 230.96	1 577,20	1 120,00	482,09
68-Dotations aux provisions			7 500,00	
042-Opération d'ordre (Amortissement)	64 062.00	64 050,00	64 100,00	64 062,00
023-Virement à la section d'investissement			188 952,19	
Fonctionnement Recettes	132 634.67	128 664,89	312 102,19	122 452,93
70-Ventes de produits	101 912.67	97 942,89	95 000,00	104 748,93
002-Résultat d'exploitation reporté			199 398,19	
042-Opération d'ordre (Amortissement)	30 722.00	30 722,00	17 704,00	17 704,00

Chapitre 011 – paiement du traitement des boues. Ce poste devrait diminuer du fait de l'autorisation de pouvoir à nouveau épandre sauf nouvelle crise sanitaire

Antoine Maleysson : à propos des boues de la station d'épuration parties dans la Loire, quelle suite a été donnée ?

Jean-Claude Abrial : installation d'un filet fin février comme cela avait été demandé par l'OFB. Un protocole a été défini : quand le silo est rempli au 2/3 nous évacuons les boues

ASST - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Investissement Dépenses	40 722.00	41 509,26	893 027,56	38 116,28
040-Opération d'ordre (Amortissement)	30 722.00	30 722,00	17 704,00	17 704,00
041-Opérations patrimoniales			25 000,00	
16-Emprunt	10 000.00	10 787,26	12 000,00	11 049,68
21-Immobilisations corporelles			75 000,00	
23-Immobilisations en cours			763 323,56	9 362,60
Investissement Recettes	164 062.00	164 050,00	893 027,56	64 062,00
001-Solde d'exécution			589 975,37	
021-Virement section fonctionnement			188 952,19	
040-Opération d'ordre (Amortissement)	64 062.00	64 050,00	64 100,00	64 062,00
041-Opérations patrimoniales			25 000,00	
10-Dotations	100 000.00	100 000,00		
27 – Autres immobilisations financières			25 000,00	



Etudes sur la micro-station
de Jussac et
l'assainissement du
secteur La Combe

5.2 Compte Administratif Exercice 2022 Budget Annexe MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	609 801,69		329,45		610 131,14	
Opérations de l'exercice	951 880,25	976 390,10	49 775,75	22 393,14	1 001 656,00	998 783,24
TOTAUX	1 561 681,94	976 390,10	50 105,20	22 393,14	1 611 787,14	998 783,24
Résultat de clôture cumulé	585 291,84		27 712,06		613 003,90	
Besoin de financement	585 291,84					
Restes à réaliser	260 000,00	620 499,90				
Excédent de financement au titre des RAR		360 499,90				
Besoin de financement Global	224 791,94					

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Considérant que Mme Brigitte ROCHE a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif

Considérant que Mme le Maire a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif

Approbation du Compte Administratif Ex 2022 Budget Annexe MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE et Arrêt des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Pour : 19 - Contre : 0 – Abstention 2 (Pierre Astor –Jean-Yves Aubert)

MSP - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Fonctionnement Dépenses	80.00	0,23	229 550,45	49 775,75
002-Résultat d'exploitation reporté			329,45	
011-Charges à caractère général	80.00		75 201,00	49 775,55
65-Autres charges de gestion		0,23	20,00	0,20
66-Charges financières			4 000,00	
023 –Virement section investissement			150 000,00	
Fonctionnement Recettes	0.00	0,00	229 550,45	22 393,14
74-Dotations	0.00		189 550,45	
75-Autres produits de gestion	0.00		40 000,00	22 393,14
MSP - Chapitre	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
Investissement Dépenses	11 281.72	348 703,82	1 856 890,00	951 880,25
001-Solde d'exécution reporté			609 801,69	
16- Emprunts			20 000,00	
21-Immobilisations corporelles	4 238.90	10 450,59	15 000,00	9 361,13
23-Immobilisations en cours	7 042.82	338 253,23	1 212 088,31	942 519,12
Investissement Recettes	0.00	0,00	1 856 890,00	976 390,10
021- Virement section fonctionnement			150 000,00	
13-Subvention d'investissement			1 006 890,00	276 390,10
16-Emprunt			700 000,00	700 000,00

Chapitre 011 – dépenses exceptionnelles liées à la construction de la MSP : assurance obligatoire dommage-ouvrage + des impôts liés au permis de construire.
Les dépenses d'électricité et de ménage sont remboursées par les charges imputées aux locataires

Chapitre 75 : nous avons seulement si 6 mois de recettes (départ des baux le 1^{er} juillet) nous n'avons que 6 mois de recettes

Chapitre 13 : Acompte de DETR et du Département

Chapitre 16 : réalisation de l'emprunt pour équilibrer le budget

5.3 - Affectation des résultats de la section de fonctionnement - BUDGET COMMUNE

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, Adjointe

Constatant que le compte administratif de l'exercice présente les résultats suivants

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part Affectée à l'investissement Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Pour Affectation du Résultat de Clôture au BP 2023
INVEST	1 114 468,09		- 745 259,54	369 208,55
FONCT	801 993,32		751 978,81	1 553 972,13

Considérant l'excédent de fonctionnement,

- Inscrit la somme de 1 553 972,13 au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »
- Inscrit la somme de 369 208,55 au compte 001 « Excédent d'investissement reporté »

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal sur l'affectation des résultats

Pour à l'unanimité – Contre : 0 – Abstention : 0

5.3 Affectation des résultats de la section de fonctionnement - Budget Annexe AEP

Constatant que le compte administratif de l'exercice présente les résultats suivants

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part Affectée à l'investissement – Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Pour Affectation du Résultat de Clôture au BP 2023
INVEST	159 268,02		1 616,59	160 884,61
FONCT	- 159 551,70		- 43 382,30	- 202 934,00

Considérant le déficit de fonctionnement,

- Inscrit la somme de 202 934,00 au compte 002 « Déficit de fonctionnement reporté »
- Inscrit la somme de 160 884,61 au compte 001 « Excédent d'investissement reporté »

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal sur l'affectation des résultats

Pour à l'unanimité – Contre : 0 – Abstention : 0

5.3 Affectation des résultats des sections de fonctionnement - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

Constatant que le compte administratif de l'exercice présente les résultats suivants

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part Affectée à l'investissement – Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Pour Affectation du Résultat de Clôture au BP 2023
INVEST	589 975,37		25 945,72	615 921,09
FONCT	199 398,19		29 088,43	228 486,62

Considérant l'excédent de fonctionnement,

- Inscrit la somme de 228 486,62 au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »
- Inscrit la somme de 615 921,09 au compte 001 « Excédent d'investissement reporté »

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal sur l'affectation des résultats

Pour à l'unanimité – Contre : 0 – Abstention : 0

5.3 Affectation des résultats des sections de fonctionnement - Budget Annexe MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Constatant que le compte administratif de l'exercice présente les résultats suivants

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part Affectée à l'investissement – Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Pour Affectation du Résultat de Clôture au BP 2023
INVEST	- 609 801,69		24 509,85	- 585 291,84
FONCT	- 329,45		- 27 382,61	- 27 712,06

Considérant le déficit de fonctionnement,

- Inscrit la somme de 27 712,06 au compte 002 « Déficit de fonctionnement reporté »
- Inscrit la somme de 585 291,84 au compte 001 « Déficit d'investissement reporté »

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal sur l'affectation des résultats

Pour à l'unanimité – Contre : 0 – Abstention : 0

5.4 Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand

	Bases d'imposition effective Année 2022	Taux d'imposition 2022	Bases d'imposition prévisionnelle 2023	Taux d'imposition 2023	Produits à Taux Constants
Taxe Foncière Bâti	2 692 513	52,58	2 898 000	52,58	1 523 768
Taxe Foncière Non Bâti	85 495	107.36	91 000	107.36	97 698
Taxe d'habitation	723 189	12,56	774 535	12,56	97 282
				Total	1 718 748

Anne-Sylvie Mirmand : il est proposé de reconduire à l'identique les taux d'imposition des taxes foncière bâti et non bâti pour l'année 2023. Les bases de l'assiette d'imposition augmentent de 7,1% au niveau national. Le taux d'imposition de la taxe d'habitation avait été gelé en 2020 (la commune perçoit une compensation). En 2023, il convient de revoter ce taux (obligation légale). Il est proposé de le maintenir à 12,56 % pour les habitations secondaires.

Antoine Maleysson : le jour de la commission, j'avais demandé à connaître le taux de la taxe sur les ordures ménagères. Comme nous avons une vice-présidente qui siège à la CCDS, il serait bon de connaître ce taux qui automatiquement va s'appliquer à la taxe foncière.

Anne-Sylvie Mirmand : le conseil communautaire siège jeudi

Patricia Goudard : le taux a été discuté en commission mais n'est pas arrêté. Nous vous ferons parvenir le taux après le vote.

Antoine Maleysson : plus la taxe augmente et moins nous avons une qualité du service d'enlèvement des ordures. Il existe une disparité entre le bourg et les villages. Certains individus se permettent de déplacer les poubelles et créent des problématiques notamment au Chambonnet. Il convient de faire respecter les décisions prises.

Patricia Goudard : il s'agit de la Navette. Nous passons beaucoup de temps à La Navette. Nous avons pris une décision pour rendre les choses le plus acceptable pour tous bien que certains sont peu conciliants.

Antoine Maleysson : il est bien que l'ensemble des conseillers comme le public soit informé de ce genre de problème. Sur le secteur La Navette le Chambonnet, un propriétaire a déboisé et a visiblement déchargé ces branchages dans la Loire. C'est un problème de pollution et d'incivilité.

Avis de la commission « finances-travaux » du 30/03/23 : avis favorable

Vote du Conseil Municipal : Pour à l'unanimité – Contre : 0 - Abstention : 0

5.5 Attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023

	2020	2021	2022	2023
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposition
A.F.R. - Club Féminin	170,00	170,00		
ADMR Retournac	460,00	460,00	460	
Amicale Anciens Sapeurs Pompiers	155,00	155,00		
Amicale Donneurs de Sang	185,00	185,00	185	185
Amicale Sapeurs Pompiers	3 100,00	3 100,00	3 100	3 100
Amicale Laïque	800,00	800,00		800
Amis d'Artias	655,00	655,00	650	2 150
Amis du Musée	155,00	155,00	155	155
Association Tremplin	882,00	882,00		
Ass. Communale de Chasse Agrée	250,00	250,00		150
Ass. Culture Club	155,00	155,00		
Ass. Pêche du Val d'Ance	215,00	215,00	215	215
Ass. Sportive du Collège	155,00	155,00		500
Boule Amicale	155,00	155,00		
Chorale "Clé de Sol"	155,00	155,00	155	155
Club du Nouvel Age	475,00	475,00	450	550
Comité de la Croix Rouge	245,00	245,00	250	250
Comité Liaison Anciens Combattants	345,00	345,00	150	150
Harmonie Municipale	1 806,00	1 806,00	1 500	1 500
Pétanque Retournacoise	170,00	170,00		
Rangers de la Haute Loire	155,00	155,00	600	300
Retournac Sportif	2 400,00	2 400,00	2 400	3 400
Tennis Club	1 200,00	1 200,00	1 200	600
USEP Ecole Primaire	161,00	161,00		
Amicale du Personnel Communal	1 800,00	1 800,00		
Sarlanges "Chemin de Compostelle"	155,00	155,00		155

	2020	2021	2022	2023
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposition
Ciné Filature	650,00	650,00	650	650
Au fil des soins			250	
Comité des Fêtes			4 000	2 000
Retournac Rando			220	300
Tennis de Table			720	
APE Ecole Théodore Monod			1 050	1 350
APE Ecoles Charrées Jussac			600	600
Alti'nac Aventure			390	390
Ass. de ces arts				400
Valparure				500

Anne-Sylvie Mirmand : tous les dossiers ont été examinés par la commission « associations » qui a émis des propositions de subvention

Vote du Conseil Municipal : Pour à l'unanimité - Contre : 0 – Abstention : 0

5.6 Budget Primitif Exercice 2023 : COMMUNE - Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

Fonctionnement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		4 403 631,32	2 909 170,13
011-Charges à caractère général	1 354 860,00	1 277 568,50	1 495 780,00
012-Charges de personnel	1 405 800,00	1 379 687,38	1 634 000,00
014-Atténuations de produits	86 000,00	75 352,91	121 000,00
65-Autres charges de gestion	503 802,00	103 657,17	375 657,00
66-Charges Financières	50 000,00	45 584,77	45 000,00
67-Charges exceptionnelles	500,00	37,40	500,00
68 – Provisions	6 000,00		6 000,00
023-Virement section investissement	969 387,32		1 409 220,13
040-Opération d'ordre (Travaux en régie)	27 282,00	27 282,00	40 000,00

Fonctionnement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		4 403 631,32	3 661 148,94
002-Excédent reporté	801 993,32		1 553 972,13
013-Atténuations de charges	40 000,00	3 377,02	20 000,00
70-Produits des services	136 000,00	180 857,53	146 000,00
73-Impôts Taxes	1 585 559,00	1 639 588,79	1 724 148,00
74-Dotations	1 609 329,00	1 627 498,69	1 612 111,00
75-Autres produits de gestion	150 750,00	154 110,05	150 750,00
77-Produits exceptionnels	5 000,00	22 512,64	50,00
042-Opérations d'ordre (Amortissement)	75 000,00	33 204,22	56 754,00

Chapitre 011 – Faire face à l'augmentation constante des charges d'énergies et de fournitures

Chapitre 014 – Atténuation de compensation de la CCDS + Remboursement par la commune d'une partie de la subvention attribuée par la Région pour le transport scolaire à hauteur de 45 000 € (la Région verse une subvention forfaitaire en distinguant les usagers qui sont ou non à plus de 3 km de l'établissement scolaire. Sur Retournac, nombres d'usagers sont à moins de 3 km.

Chapitre 65 – subventions d'équilibre pour les budgets annexes + subventions aux associations

Chapitre 023 – autofinancement de la Commune

Chapitre 74 – DGF 454 162 € - DSR 670 544 €
- Remboursement par la CCDS des indemnités de compensation « famille »

Investissement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		4 096 219,00	1 467 850,45
042 – Opération ordre transfert (travaux en régie)	211 628,00	33 204,22	56 754,00
16-Emprunts	320 000,00	313 611,92	300 000,00
20-Immobilisations incorporelles	97 000,00	43 794,00	84 000,00
204-Subventions d'équipements	240 000,00	13 356,48	260 000,00
21-Immobilisations corporelles	1 151 760,00	403 652,35	1 124 803,00
23-Immobilisations en cours	2 075 831,00	660 231,48	1 868 000,00
27-Autres immo financières			399 791,94
041-Opérations patrimoniales			136 628,00

Investissement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		4 096 219,00	722 590,91
001 – Solde d'exécution reporté	1 114 468,09		369 208,55
021-Virement section fonctionnement	969 387,32		1 409 220,13
024-Produits de cessions	50 000,00		50 000,00
040-Opération d'ordre	163 910,00	27 282,00	40 000,00
10-Dotations	120 000,00	156 618,46	79 927,00
13-Subvention d'investissement	677 981,00	538 354,75	494 303,00
16-Emprunts	1 000 472,59		1 787 318,26
23-Immo en cours		335,70	

Principaux Travaux

Chapitre 20 : La Filature Etude sur l'isolation par l'intérieur des étages – Etude pour la restauration intérieure de l'Eglise – Aménagement d'un pumptrack – Etude pour la pose de toitures photovoltaïques à l'Ecole T. Monod et à la Filature

Chapitre 21 : Rénovation du bâtiment annexe de la Mairie – Construction d'un préau à l'Ecole de Charrées – Ecole T. Monod : Pose de brises soleil et transformation des appartements en espace de co-working – Travaux de restauration extérieure de l'Eglise – Raccordement de la chaufferie bois du gymnase à l'Ecole T. Monod – Réfection des sanitaires de l'aire de pique-nique – Aménagement d'un pumptrack – Centre de secours : isolation par l'extérieur – Remplacement de l'épareuse combinée à la pose d'une saleuse

Article 2313 : La Filature : changement des menuiseries extérieures – Centre du Cros : Réfection du terrain synthétique et solde des travaux de réhabilitation des sanitaires

Article 2315 : part eaux pluviales sur les travaux de restructuration des réseaux – Reprise de parking et aménagement du centre bourg – programme de voirie - vidéoprotection

Recettes attendues

CCDS : Fonds de concours attractivité pour la restructuration des réseaux + Fonds de concours voirie

Travaux de restauration extérieure de l'Eglise : participation DRAC et Département

La Filature (changement des menuiseries extérieures) : DSIL 2022 + Fonds vert

Centre de secours (isolation par l'extérieures) : DSIL 2023 + Fonds vert

Musée (exposition) : DRAC, Région et Département

Antoine Maleysson : une question technique, est-ce une obligation d'avoir une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques ?

Jean-Claude Abrial : ce n'est pas une obligation mais l'idée est d'avoir une étude multi-sites pour un transfert d'énergies pendant la période estivale. Pas de consommations de l'école Théodore Monod l'été et transfert de la production vers des sites consommateurs comme la piscine

Anne-Sylvie Mirmand : connaître le retour sur investissement en fonction des surfaces

Pierre Astor : qu'est ce qu'un pumptrack ?

Anne-Sylvie Mirmand : c'est un équipement qui sert à la fois pour le skate, pour les vélos, les trottinettes, les bmx. C'est un parcours de bosses, de courbes qui est goudronné.

Anne-Sylvie Mirmand : Investissement dépenses Chapitre 27 : il est proposé pour équilibrer le budget de la maison de santé de verser une avance qui sera remboursée, par le budget annexe, selon les capacités dégagées. Sur le budget maison de santé, nous avons eu des révisions de prix conséquentes dues à l'inflation du coût des matériaux. Un emprunt plus important aurait déséquilibrer les capacités de remboursement notamment de la section de fonctionnement.

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Approbation du Budget Primitif Ex 2023 COMMUNE

Pour : 19 - Contre : 0 - Abstention : 3 (Pierre Astor, Jean-Yves Aubert, Antoine Maleysson)

Pierre Astor et Antoine Maleysson : Nous votons contre pour les mêmes raisons : non transmission des documents avant la séance

5.6 Budget Primitif Ex 2023 – AEP

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

Fonctionnement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023	
	355 551,70	184 517,54	398 934,00	
002-Résultat d'exploitation reporté	159 551,70		202 934,00	
042-Opération d'ordre (Amortissement)	61 000,00	60 526,00	61 000,00	
011-Charges à caractère général	120 000,00	111 344,88	120 00,00	→ Chapitre 011 – Achat de 5 trimestres d'achat d'eau
65-Autres charges de gestion	15 000,00	12 646,66	15 000,00	
66-Charges financières				
Fonctionnement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023	
	355 551,70	141 135,24	398 934,00	
042-Opération d'ordre (Amortissement)	7 500,00	7 352,00	7 500,00	
70-Ventes de produits	125 000,00	133 783,24	150 000,00	
74-Subvention d'exploitation	223 051,70		241 434,00	→ Chapitre 74 – Subvention d'équilibre du budget principal

AEP - Investissement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		340 808,00	58 909,41
040-Opération d'ordre	7 500,00	7 352,00	7 500,00
041-Opérations patrimoniales	13 308,00		21 650,00
16-Emprunt			
21-Immobilisations corporelles	20 000,00		30 000,00
23-Immobilisations en cours	300 000,00	51 557,41	541 575,00
AEP - Investissement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	340 808,00	60 526,00	600 725,00
001-Solde d'exécution	159 268,02		160 884,61
040-Opération d'ordre	61 000,00	60 526,00	61 000,00
041-Opérations patrimoniales	13 308,00		21 650,00
27-Autres Immo financières	13 308,00		
13 – Subvention d'équipement			150 000,00
16-Emprunt	93 923,98		207 190,39

Travaux et Subventions

Chapitre 21 : Achat de terrains DUP Périmètre de protection des captages

Chapitre 23 : Puits de la Villette (Etude sur les drains et travaux) – Réhabilitation du Seuil de l'Ance (Etude et travaux) – Restructuration des réseaux : Retournaguet, STEP Jussac et Secteur La Combe

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Approbation du Budget Primitif Ex 2023 AEP

Pour : 19 - Contre : 0 - Abstention : 3 (Pierre Astor , Jean-Yves Aubert, Antoine Maleysson)

5.6 Budget Primitif Ex 2023 – ASSAINISSEMENT

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

Fonctionnement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		312 102,19	93 364,50
011-Charges à caractère général	50 430,00	28 820,41	50 000,00
66-Charges financières	1 120,00	482,09	2 000,00
68-Dotations aux provisions	7 500,00		7 500,00
042-Opération d'ordre (amortissement)	64 100,00	64 062,00	64 100,00
023-Virement section d'investissement	188 952,19		222 686,62
Fonctionnement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	312 102,19	122 452,93	346 286,62
70-Ventes de produits	95 000,00	104 748,93	100 000,00
002-Résultat d'exploitation reporté	199 398,19		228 486,62
042-Opération d'ordre (amortissement)	17 704,00	17 704,00	17 800,00



023- Provision pour les travaux d'assainissement issues du diagnostic assainissement

ASST - Investissement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		893 027,56	38 116,28
040-Opération d'ordre (amortissement)	17 704,00	17 704,00	17 800,00
041- Opérations patrimoniales	25 000,00		1 500,00
16-Emprunt	12 000,00	11 049,68	12 000,00
21-Immobilisations corporelles	75 000,00		30 000,00
23-Immobilisations en cours	763 323,56	9 362,60	1 070 907,71
ASST - Investissement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	893 027,56	64 062,00	1 132 207,71
001-Solde d'exécution	589 975,37		615 921,09
021-Virement section fonctionnement	188 952,19		222 686,62
040-Opération d'ordre (amortissement)	64 100,00	64 062,00	64 100,00
041-Opérations patrimoniales	25 000,00		1 500,00
13 – Subvention d'équipement			228 000,00
27-Autres immobilisations financières	25 000,00		

Travaux et Subventions

Chapitre 21 : Achat de terrains STEP Jussac

Chapitre 23 : Restructuration des réseaux :
Retournaguet, STEP Jussac – Restructuration des
réseaux secteur La Combe
Mise à jour du schéma diagnostic assainissement

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Approbation du Budget Primitif Ex 2023 ASSAINISSEMENT

Pour : 19 – Contre : 0 - Abstention : 3

5.6 Budget Primitif Ex 2023 –MSP

Présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe

Fonctionnement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		229 550,45	49 775,75
002-Résultat d'exploitation reporté	329,45		27 712,06
011-Charges à caractère général	75 201,00	49 775,55	32 000,00
65-Autres charges de gestion	20,00	0,20	10,00
66- Charges financières	4 000,00		12 000,00
023-Virement section d'investissement	150 000,00		
Fonctionnement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	229 550,45	22 393,14	71 722,06
74-Dotations	189 550,45		13 722,06
75-Autres produits de gestion	40 000,00	22 393,14	58 000,00

→ **002-** Déficit du au paiement des taxes d'urbanisme et de l'assurance dommage-ouvrage
011- reliquat de l'assurance – Eau Electricité des locaux
66- intérêts de l'emprunt contracté en 2022

→ **75-** Loyers et remboursement des charges
74- subvention du budget principal inférieur au déficit reporté

MSP - Investissement Dépenses	BP 2022	CA 2022	BP 2023
		1 856 890,00	951 880,25
001-Solde d'exécution reporté	609 801,69		585 291,84
041-Opérations patrimoniales			240 390,10
16- Emprunts	20 000,00		25 000,00
21-Immobilisations corporelles	15 000,00	9 361,13	10 000,00
23-Immobilisations en cours	1 212 088,31	942 519,12	400 000,00
MSP - Investissement Recettes	BP 2022	CA 2022	BP 2023
	1 856 890,00	976 390,10	1 260 681,94
021-Virement section fonctionnement	150 000,00		
041-Opérations patrimoniales			240 390,10
13-Subvention d'investissement	1 006 890,00	276 390,10	620 499,90
16-Emprunt	700 000,00	700 000,00	399 791,94

→ **Chapitre 041**-Opération comptable en dépense et recettes liées à une subvention perçue en 2022 et qui n'est pas amortissable

Chapitre 21- pour du petit matériel ou mobilier

Chapitre 23- Restes à réaliser des travaux 260 000 € + 140 000 € pour les révisions de prix lors des DGD

→ **Chapitre 13** – Restes à réaliser : 200 000 € Région – 100 000 € CCDS – 236 000 € DETR – 84 000 € Département

Chapitre 16 – Avance du budget principal remboursable

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Il est proposé au Conseil Municipal d'opter pour un budget avec des investissements sans amortissements

Approbation du Budget Primitif Ex 2023 MSP

Pour : 22 à l'unanimité – Contre : 0 - Abstention : 0

Annexe Budgétaire ETAT DU PERSONNEL	Cat	Emplois Budgétaires		Effectifs pourvus		
		Permanents TC	Permanents TNC	Titulaires	Non Titulaires	Total
Filière Administrative		7		5		5
Rédacteur Principal 1 ^{er} classe	B	2		2		2
Adjoint Administratif Principal 2 ^e clas	C	1				
Adjoint Administratif	C	4		3		3
Filière Technique		16	4	16	1	17
Technicien Principal 1 ^{er} classe	B	1		1		1
Agent Maîtrise Principal	C	1		1		1
Agent Maîtrise	C	3		3		3
Adjoint Technique Principal 1 ^{er} classe	C	3	1	3		3
Adjoint Technique Principal 2 ^e classe	C	3	1	3		3
Adjoint Technique Territorial	C	5	2	5	1	6
Filière Sociale		4		4		4
ATSEM Principal 1 ^{er} classe	C	2		2		2
ATSEM Principal 2 ^e classe	C	2		2		2
Filière Culturelle		3	2	3	2	5
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	1			1	1
Adjoint Patrimoine Principal 2 ^e classe	C	2	1	3		3
Adjoint du Patrimoine	C		1		1	1
Filière Police Municipale		1		1		1
Chef de Service PM	B	1		1		1
Total		31	6	29	3	32

Anne-Sylvie Mirmand : il est proposé 31 emplois à temps complet et 6 temps non complet soit 37 emplois budgétaires. A ce jour 32 emplois sont pourvus.

Delta entre les emplois budgétaires et les emplois pourvus dû à des ouvertures de poste liées à des avancements de grade et 1 poste ouvert non pourvu suite à une mise en disponibilité d'un agent

Pierre Astor : nous avons le tableau des effectifs. Même s'il y a une commission qui est censée s'en occuper, il est dommage que nous ne puissions pas participer aux entretiens professionnels d'évaluation ou aux entretiens de recrutement. Connaître les critères d'avancement de grade. Pour un agent contractuel recruté avec le RIFSEEP nous avons fait en sorte qu'il puisse avoir une part CIA. Qu'en est-il de la part CIA pour les autres agents ?

Anne-Sylvie Mirmand : la part CIA est prévue dans le RIFSEEP mais n'a été attribuée à aucun agent y compris pour l'agent contractuel du Musée. Nous avons voté pour qu'il puisse être applicable à tous les agents (prévu dans la délibération du RIFSEEP).

Pierre Astor : je n'avais pas compris cela lors de la mise en place du CIA.

Anne-Sylvie Mirmand : Aucun agent n'a perçu le CIA. Son octroi est lié aux objectifs assignés lors des entretiens d'évaluation. Leur réalisation est constatée à l'année N+1.

Pierre Astor : opportun d'envisager la mise en place du CIA ?

Anne-Sylvie Mirmand : le CIA est mis en place. Son attribution est envisageable et est prévue dans les charges de personnel au BP 2023.

Pierre Astor : il y a une commission personnel. Souhait d'être davantage associé à la gestion du personnel

Anne-Sylvie Mirmand : les entretiens d'évaluation ne doivent pas se passer en présence d'élus mais être réalisés par le supérieur hiérarchique.

Pierre Astor : Être associé aux recrutements

Annexe Budgétaire - Etat de la Dette au 01/01/2023
(annexe présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe)

Organisme Prêteur	Objet de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Taux et Durée	Dette en capital au 01/01	1^{er} échéance	Dernière Echéance	Montant des échéances pour l'exercice
Budget COMMUNE							
Caisse Epargne	Investissements 2015	1 000 000,00 €	1.71% - 15 A	525 255,72 €	25/01/2016	25/01/2030	74 481,26 €
Crédit Agricole	Refinancement 2021	598 194,23 €	0,75% - 8 A	467 339,24 €	01/05/2021	01/02/2029	78 069,02 €
Crédit Agricole	Gymnase	2 500 000,00 €	1.31% - 20 A	2 144 087,33€	01/07/2019	01/01/2039	144 705,84 €
Sous -Total		4 098 194,23 €		3 136 682,29 €			297 256,12 €
Budget ASSAINISSEMENT							
Crédit Agricole	Asst Sarlanges	88 397,40 €	0,75% - 8 A	69 060,46 €	01/05/2021	01/02/2029	11 536,56 €
Budget MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE							
Crédit Agricole	Construction MSP	700 000,00 €	1,74% - 25 A	700 000,00 €	15/01/2023	15/07/2047	33 464,71 €
Total		4 886 591,63 €		3 905 742,75 €			342 257,39 €

5.7 Subventions aux services rattachés *(présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe)*

Budget Maison de Santé – Ex 2023

- Afin de permettre l'équilibre de la section d'investissement de ce budget annexe, il convient de prévoir une avance de 399 791,94 € du budget principal. Cette avance sera par la suite reversée, par acompte, à ce budget en fonction des capacités de remboursement du budget annexe.
- Versement d'une subvention de fonctionnement d'équilibre d'un montant maximum de 13 722,06 € : comblement des taxes exceptionnelles d'urbanisme payées lors de l'obtention du permis de construire et de l'assurance dommage-ouvrage obligatoire

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Budget AEP – Ex 2023

- Versement d'une subvention d'équilibre d'un montant maximum de 221 434 € du budget principal. Somme versée en fin d'exercice au vu du réalisé

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

5.8 Fongibilité des crédits (présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe)

L'instruction budgétaire et comptable M57 permet plus de souplesse budgétaire. Elle offre la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012), dans une limite fixée par l'assemblée délibérante et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT.

Dans ce cas le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permet d'amender, si besoin, la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire afin d'ajuster les crédits aux besoins et sans modifier le montant global des investissements. Cette disposition permet de réaliser des opérations purement techniques.

Les membres de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023 proposent d'autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 2,5% des dépenses réelles de chaque section.

Après vérification auprès de la Trésorerie, il s'avère que les dépenses inscrites au 012 (charges de personnel) sont comptabilisées dans le calcul des dépenses réelles de fonctionnement. Pour maintenir la fongibilité au montant défini en commission, il convient de fixer le montant à 1% des dépenses réelles soit 36 779 €

Pierre Astor : c'est une procédure nouvelle. Avant le trésorier pouvait payer une dépense sur un autre article. Ce ne sera donc plus le cas puisque le maire aura la possibilité de gonfler un article ?

Anne-Sylvie Mirmand : il s'agit de virements de chapitre à chapitre.

Pierre Astor : nous n'aurons plus de décisions modificatives ?

Anne-Sylvie Mirmand : si, car les virements, effectués par décision du maire, se feront dans la limite de 36 000 €. Permettre sur un chapitre en fin d'année de mandater une facture « exceptionnelle » et surtout sur les charges de gestion courante (chapitre 011)

Pierre Astor : avoir plus de souplesse. Ce taux fixé en commission vous apparaissait comme fonctionnel .

Anne-Sylvie Mirmand : nous restons sur un taux modéré alors que le taux maximum est de 7,5%. Ce taux de 1% apparaît comme sage, démocratique et fonctionnel. Pour toutes dépenses de plus de 36 000 € il est normal de la présenter en conseil avec des explications. Il s'agit de faciliter le travail de fin d'année.

Pierre Astor : c'est un fonctionnement de la M57 récent. Les collectivités avaient cette faculté avec la nomenclature M24 ?
Anne-Sylvie Mirmand : applicable depuis le 1^{er} janvier 2023.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Pierre Astor : Depuis le début de cette mandature, nous n'avons jamais vu le Trésorier. Le rapport du trésorier avait été communicable en 2022. cette année pourra t-il être communicable de la même façon.

Anne-Sylvie Mirmand : le rapport n'est pas encore établi. Les comptes de gestion aurait dû être établis au 15 mars et n'ont été fournis qu'en fin de semaine dernière. Le conseil aux conseillers n'a pu les établir et les communiquera d'ici 2 à 3 semaines.

Pierre Astor : c'est un problème de personnel ?

Patricia Goudard : problème de personnel en Trésorerie mais pas en Mairie. Nous n'avons plus de référent pour le fonctionnement au sein de la Trésorerie d'Yssingaux

5.9 Opération « Façades » (présenté par Anne-Sylvie Mirmand, adjointe)

Dossier M. PESTRE Marc – 4 Chemin des Traverses – Parcelle BC210

DP 043162 23Y0007 accordée le 24/02/2023 : Isolation des murs par l'extérieur (196m²)

Devis ABFacades : §enduit = 9 408€ ht

Devis Facade Stéphanoise : §enduit = 9 040 € ht

Proposition : Subvention de 3 616 € (sur la base du devis le moins disant – 9040 € * 40%)



Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Dossier M. Maurice FAYARD – 14 rue des Lilas – BK 371
DP 43162 22Y0042 accordée le 15/06/2022 : isolation par l'extérieur
Devis Alhan Déco +Boute Matériaux : §endu = 10 578 €ht

Anne-Sylvie Mirmand : nous avons demandé au pétitionnaire un 2^e devis.
Des devis ont bien été demandés : Amplitude Isolation et JB Expert mais la personne ne les retrouve pas. Nous avons joint les entreprises.
Amplitude Isolation» : 50€ le m² – l'entreprise n'a pas voulu nous transmettre le devis

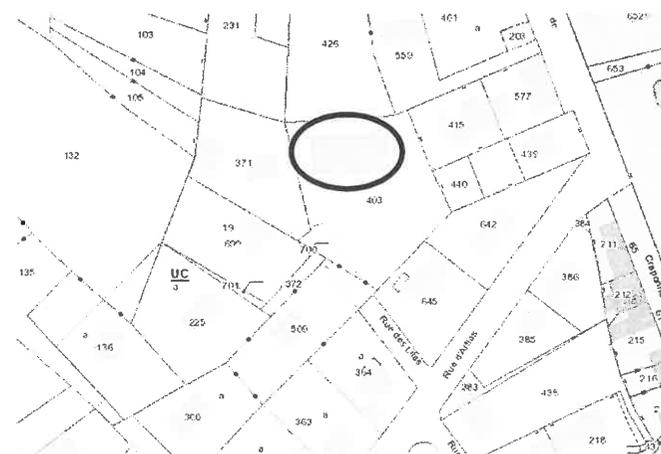
Le pétitionnaire ayant fait réaliser les travaux par une autre entreprise, les devis n'ont pas été gardés.

Brigitte Roche : nous n'avons qu'un seul devis ? Il faudrait attendre les autres devis et passer le dossier au prochain conseil.



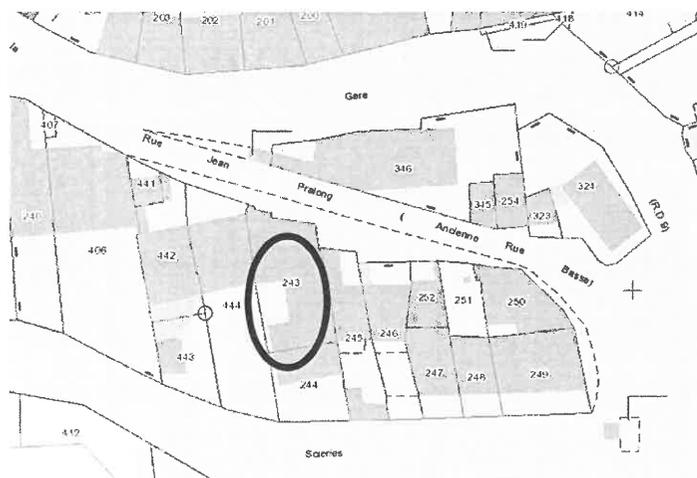
Vu l'avis favorable, sous réserve de la production d'un 2^e devis, de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal : surseoir jusqu'au prochain conseil municipal



Dossier SCI BILLARD – 6 rue Jean Pralong – BL243
DP 043162 23Y0017 déposée le 21/03/23
Devis JP Façades : §enduit = 11 200€ht
Devis Therme Façades : §enduit = 19 000€ht
Façades sud et nord visibles depuis le domaine public

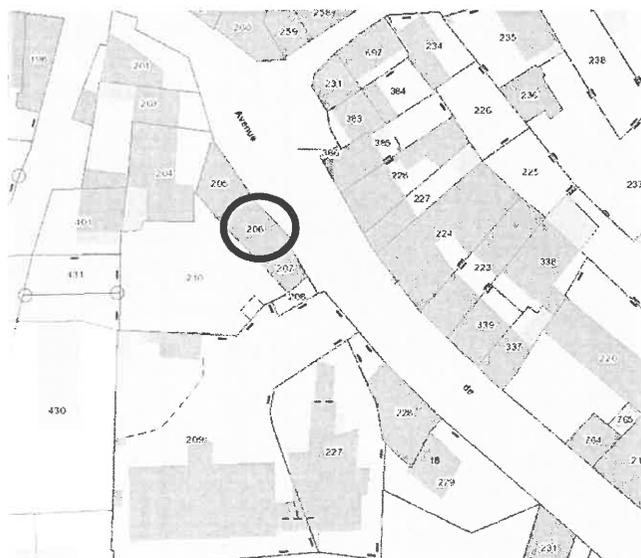
Proposition : Subvention de 4 000€



Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Dossier CHAZOT Alain – 10 avenue de la Gare –
DP 043162 22Y0072 accordée le 16/12/22
Devis BF43: 6 612,72€ht
Devis Amplitude Isolation 7 701,42 €
1 seule façade visible

Proposition : Subvention de 2 645 € (40% sur la base du devis le moins-disant



Vu l'avis favorable, sous réserve de la production d'un 2^e devis, de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023
Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

5.10 Gymnase : Tarifs de location des salles

(dossier présenté par Mme Patricia Goudard, Maire)

Lors de la commission « association » du 16/03/23, une discussion est engagée sur la mise à disposition des salles du gymnase à des clubs extérieurs à la commune à titre gracieux.

Il est proposé la création des tarifs suivants :

- 180 € pour la location d'une salle (salle multisports ou salle escalade-judo) pour une journée
- 1 000 € pour la caution

Toute location donnera lieu à la signature d'une convention et du règlement du gymnase.

Ces tarifs seraient intégrés dans la régie « Location de salles ».

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Christian Peyrard : les personnes louant le gymnase sont-elles obligées de prendre une assurance ?

Patricia Goudard : la Commune est assurée, mais les associations doivent avoir leur propre assurance. L'obligation d'avoir une assurance est précisée dans le règlement.

6.1 Musée : Dentelles, ouvrages et éditions à intégrer dans le stock de la boutique

(dossier présenté par Patricia Goudard, Maire)

Numéro	DENTELLES	Tarif
508	Signet Art Déco franges	18 €
509	Signet Art Déco	18 €
510	Napperon carrés entrelacés 31cm	65 €
511	Napperon rond 23 cm	35 €
512	Napperon ovale	65 €
513	Napperon rond 32 cm	110 €
514	Napperon carré 20 cm	45 €
515	Napperon carré 20 cm	45 €
516	Napperon rectangle 30x17 cm	40 €
31 ex	Fleurs dentelle 3D	18 € ou 45€ les 3

Nombre	OBJETS	Tarif
50	Bracelet	9.50 €
50	Bougies	13.50 €
40	Sac lavandin	5.90 €
40	Pochons parfumés brisures de savons	4.90 €
90	Magnet bois	4.00 €
360	Magnet plexi	4.00 €
100	Stylo	4.00 €
500	Crayon bois	1.50 €
90	Porte clé bois	5.20 €
2000	Cartes postales	0.75 €
100	Savons	6.00 €

Nombre	EDITION	Tarif
4	Contes du Velay	23.00 €
5	De fleurs en aiguilles	32.00 €
5	Sacrées soieries	42.00 €
5	En tous points parfaits	33.00 €
5	Fils de lin, Lumière de l'autre	42.00 €
10	Dentelle de papier	19.00 €
10	Dentelle aux fuseaux, techniques avancées	29.90 €
10	Entre Meygal et Mezenc	21.00 €
10	Femme dans l'histoire Auvergne	19.90 €
10	Retournac	20.20 €
10	Dentelles de France, comment les reconnaître	18.00 €
5	V siècles de dentelle du Puy	42.00 €
450	Catalogue d'exposition Violaine Sausset	8.00 €

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Pierre Astor : ou en est-on du récolement au Musée ?

Patricia Goudard : Les agents en sont au début. L'idée est de faire venir des stagiaires pour les aider dans ce travail.

Pierre Astor : le plan de recollement a déjà été établi avec un échancier ?

Anne-Sylvie Mirmand : non pas encore

Pierre Astor : malgré l'arrivée d'une directrice, au niveau des pièces non répertoriées et non incluses dans les collections du Musée tout en étant propriété du musée

Anne-Sylvie Mirmand : certaines pièces sont passées devant la commission scientifique de la Drac et ont reçu un avis favorable : « La Dentelle aux poissons » donnée par un habitant de la Loire, des pièces données par les Amis du Musée. Pour une pièce nous avons une demande de complément.

Pierre Astor : plus de travail sur ce domaine que sur le recollement

Patricia Goudard : le recollement n'est pas mis de côté

Pierre Astor : oui mais en terme de méthodologie

Anne-Sylvie Mirmand : intégrer les objets non répertoriés et en parallèle lancer le plan de recollement

Pierre Astor : où en est le PSIC ? C'étaient les objectifs fixés.

Patricia Goudard : la directrice a eu un pré-travail d'inventaire et de prise de connaissances des collections.

Pierre Astor : elle va faire le travail toute seule où compte tenu qu'elle n'est pas conservateur elle sera aidée par la Drac ou une autre autorité

Patricia Goudard : elle est conseillée par la Drac. Aide d'étudiants pour la réalisation de ce travail conséquent. Pour la rédaction du projet scientifique, la directrice a pris attache auprès d'autres musées.

6.2 Tarifs Régie Musée

(dossier présenté par Mme Patricia Goudard, Maire)

ACTIVITES	TARIF
Atelier	8,5 € / atelier
Initiation à la dentelle	5€ / initiation
Couvige en herbe (tous les mercredis de 14H à 16H, hors vacances scolaires)	30 € / trimestre
Cours de dentelle pour adultes (tous les lundis de 18h30 à 20h30, hors vacances scolaires)	90 € / trimestre
Cours de dentelle pour adultes – Tarif Adhérent « Amis du Musée » (tous les lundis de 18h30 à 20h30, hors vacances scolaires)	80 € / trimestre

Vu l'avis favorable de la commission « finances-travaux » du 30/03/2023

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité

Pierre Astor : je ne m'oppose pas mais on fonctionne avec un logiciel comme il y a 25 ans. Ces activités sont vieillottes et avaient été arrêtées par manque de demandes. Nous reprenons les mêmes activités au lieu d'en rechercher d'autres autour de la dentelle, du design ou du concept Musée-Folie ou des écrans

Patricia Goudard : Micro folie il y a du pour et du contre. Nous sommes allées voir des communes (St Julien Chapeuil et Yssingaux) qui l'ont mis en place. Cela n'a pas le retour attendu. Nous remettons en place des cours de dentelles qui sont demandés : il s'agit de transmission d'un savoir-faire.

Patricia Goudard : le prochain conseil municipal aura lieu fin avril-début mai. J'ai une autre date à laquelle nous ne pouvons déroger : le Vendredi 9 Juin pour la désignation des grands électeurs. Le conseil aura lieu le matin et sera rapide.

Pierre Astor : il semblerait, selon le dossier de la communauté de communes de jeudi, que l'office de tourisme ne sera plus ouvert les matins en été. Les jours d'ouverture sont encore plus réduits

Patricia Goudard : en 2022 il y a eu un comptage sur l'ouverture de l'office de tourisme à Retournac et à Yssingeaux. Sur Retournac, la fréquentation est quasi inexistante les après-midis. Ils ont proposé d'ouvrir tous les matins (9h/12h) en période estivale (juillet et août), hors période tous les jours sauf le dimanche quelle que soit la période des vacances. A Yssingeaux, le temps d'ouverture sera aussi diminuer car la CCDS souhaite que les agents fassent du démarchage auprès des prestataires. A Yssingeaux la fréquentation est constante quel que soit le mois de l'année. Il y aura plus de cohérence dans les jours d'ouverture.

Pierre Astor : je voulais que l'on en parle maintenant pour éviter tout débat entre nous jeudi. Je ne sais pas si ce sont les bons horaires. Je n'avais pas imaginé le manque de fréquentation les après-midis.

Patricia Goudard : Il y avait beaucoup de monde les samedi et dimanche matin. Les gens viennent dès le début de leur séjour. Je ne sais pas pour les gens de passage.

Pierre Astor : il y a quelques années, il avait fallu se battre pour conserver l'office de tourisme à Retournac.

Patricia Goudard : il nous avait été proposé de le déplacer au Musée mais je ne suis pas sûre que ce soit la bonne solution. L'office est central et visible. Beaucoup consultent l'écran extérieur et même pendant les heures d'ouverture.

Pierre Astor : les écoles et les classes ?

Patricia Goudard : Fermeture programmée pour 1 classe à l'école Théodore Monod

Pierre Astor : quelle a été la réponse au courrier envoyé ?

Patricia Goudard : au vu des effectifs, le maintien d'une classe n'est pas envisageable. La répartition des effectifs, avec une classe en moins, sera faite par le directeur.

Pierre Astor : il n'y pas moyen d'argumenter sur le fait que nous avons une population défavorisée.

Patricia Goudard : nous avons insisté sur le fait que les enfants de 2 ans accueillis ne sont pas pris en compte, sur le centre provisoire d'hébergement pour les réfugiés (les enseignants doivent s'adapter sans avoir de personnels supplémentaires dédiés à ces enfants). Cette année la Haute-Loire doit rendre 10 postes. Les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années et nous aurions pu déjà avoir une fermeture. Nous sommes en dessous du seuil des effectifs

Antoine Maleysson : par rapport à la réunion que nous avons eue le côté catastrophique est moins évident qu'annoncé.

Patricia Goudard : je pense que l'on a voulu nous faire fermer l'école de Jussac en nous présentant un certain scénario. Nous avons demandé à Mme l'Inspectrice de venir sur place. Elle ne connaissait pas les écoles de Charrées et de Jussac.

Pierre Astor : une analyse du collège montre que la Commune cumule un certain nombre de handicaps. Cela doit être valable pour le primaire.

La séance est levée à 22H25.

Le secrétaire de séance
Maëlle JOLY



Le Maire,
Patricia GOUDARD

